Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (42046)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (42046)	Jury par défaut	Tous les candidats	3	188	3

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Enseignement technologique ou professionnel	Notes	Essentiel
	Enseignements mathématiques et physique	Notes	Essentiel
	Enseignement lettres et LV	Notes	Important
	Origine du baccalauréat	Bac STI2D, BP ELEEC, Bac général avec la spécialité SI	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	Fiche avenir	Essentiel
	Capacité à s'investir	Fiche avenir	Essentiel
	Concentration en classe	Bulletins scolaires	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Essentiel
	Intérêt pour la formation	Participation aux séquences d'information (forum, salon, JES, JPO...)	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

candidat n'ayant pas suivi de formation scientifique et/ou technologique

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Le classement des candidats sur ParcourSup est obtenu avec une note.
Cette note est le résultat d’un calcul.La note finale est la moyenne de 4 notes :1ere note : c’est la moyenne des notes de 1ére et terminale de l’élèves.
Les enseignements scientifiques et technologiques ont uncoefficient 2(coef4)2eme note : C’est le calcul d’une note résultant de la fiche avenir du candidat.
La fiche avenir comporte tous les avis mis par le chefd’établissement et le conseil de classe.
Ces éléments sont :Méthode de travailAutonomieEngagement citoyenCapacité à s’investirCapacité à réussir(coef 2)3éme note : C’ est une note relative à la lecture des bulletins scolaires (coef 3)4éme note : c’est une note relative à la motivation du candidat après lecture de la lettre de motivation. (coef1)Chacune des notes a un coefficient différent pour le calcul de la note finale.
Traitement de la note : Les candidats sont classés. La CEV défini la limite basse à partir de laquelle les candidats sont refusés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien lire le descriptif de la formation
Rédiger un projet motivé simple mais sincère ; Ce ne doit pas être un copier-coller d'une lettre type et une lettre de flatterie del' établissement.
Relire et vérifier vos appréciations de votre parcours avenir.

Signature :
Florent JOST,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée Etienne Mimard